

fait : trois médecins de La Rochelle font croire à un malade en état d'hypnose que le poêle qu'il touche est brûlant, et, quoiqu'en réalité le poêle soit froid, des traces sanglantes apparaissent au poignet du malade.

Première remarque. M. Véronnet considère comme un point acquis que la suggestion est la cause *totale* de tous ces phénomènes. Un grand nombre pensent comme lui.

N'oublions pas toutefois que, si certains savants regardent comme une « donnée certaine » l'attribution de ces phénomènes à la seule suggestion, d'autres savants non moins compétents, mais plus circonspects, au nom d'une plus rigoureuse méthode scientifique, sont moins prêts à se prononcer. Ils se montrent plus sévères dans l'acceptation d'hypothèses possibles, mais insuffisamment vérifiées.

Voici les raisons qui motivent leur grande prudence et leur sévérité.

Ils remarquent d'abord que les exsudations sanguines du malade de La Rochelle ne se sont pas produites au moment même de l'expérience, mais plusieurs heures après ; que ce malade, reconnu dissimulateur, a pu ainsi se faire lui-même ses blessures ; cet exemple manque ainsi de la rigueur démonstrative nécessaire ; il ne peut donc pas servir de base à une discussion sérieuse.

Ils demandent pourquoi les opérateurs réussissent si rarement à produire ces phénomènes qu'on attribue uniquement à la suggestion, tandis que les hallucinations sensorielles se produisent selon la volonté de l'expérimentateur : celui-ci est presque toujours impuissant à provoquer, même dans les sujets les plus aptes, d'autre espèce de phénomènes.

Ils demandent encore qu'on explique pourquoi ces phénomènes survenus une fois chez un sujet n'ont pu être obtenus de nouveau, la plupart du temps, chez le même sujet. Ces observations suffisent pour justifier les réserves de ces savants qui, tout en consentant à admettre qu'il n'est pas *impossible* que la seule suggestion explique ces faits, se refusent à reconnaître que ce soit une chose scientifiquement « prouvée. »

Cette première remarque faite, considérons si les faits de Grèzes ne renferment pas en eux-mêmes quant à leur cause un élément de doute. Toute argumentation basée sur ces faits,